



MAIRIE
DE
SEILLANS

VAR

COMMUNE DE SEILLANS

AVIS AU PUBLIC

PLAN LOCAL D'URBANISME

Modification n°1

Le public est informé que par délibération du 26 Novembre 2021 et par l'arrêté en date du 24 Août 2022, le Conseil Municipal de la Commune de SEILLANS a prescrit une modification du Plan Local d'Urbanisme concernant :

- Adaptation réglementaire sur le secteur de la zone d'activités de Brovès, répondant aux besoins d'extension des entreprises implantées et facilitant le remplissage de la zone sur les terrains encore non bâtis.
- Adaptation de l'emprise au sol sur le secteur de l'Eouvière pour permettre des extensions limitées des constructions existantes.
- Ajustement de certains points réglementaires des zones urbaines, naturelles et agricoles facilitant l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme (stationnement en zone UA, distance des portails, gestion du pluvial)
- Mise à jour des annexes du PLU sur les risques inondation (inondation, mouvement de sols), les panneaux photovoltaïques

Cet avis est consultable en Mairie, et sur le site internet de la Commune.



Les Plus
Beaux Villages
de France®



Villes et Villages
Fleuris
LABEL DE QUALITE DE VIE